



DEMANDE DE PERMIS : Construction – Rénovation et autres...

Les occupants qui désirent effectuer les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment;
- Rénovation d'un bâtiment;
- Transformation d'un bâtiment;
- Réparation d'un bâtiment;
- Démolition d'un bâtiment;
- Déplacement d'un bâtiment;
- Affichage;
- Installation septique;
- Forage d'un puits;
- Opération cadastrale;
- Installation d'une piscine;
- Toute autre utilisation du sol;



doivent obtenir un permis ou certificat auprès de la municipalité en s'adressant à M. Patrick Parenteau au 819-357-9031.

Tous ces permis ou certificats sont exigés en vertu de la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur notre site internet www.saint-christophe-darthabaska.ca (Section permis et certificats, procédure d'obtention). Vous pouvez aussi les obtenir au Centre Administratif situé au 418, avenue Pie X.

IMPORTANT :

Si vous désirez effectuer des travaux, il est très important de prendre toutes les informations nécessaires, **AVANT** de les débiter. Il est tout aussi primordial de prévoir à l'avance **LA DATE DU DÉBUT** des travaux projetés. Il est donc fortement recommandé d'adresser votre demande de permis à la municipalité **au moins quatre semaines** avant le début des travaux. La municipalité dispose de 30 jours, à partir de la date où elle reçoit tous les documents requis pour effectuer l'analyse, pour délivrer un permis ou un certificat.

Si vous nettoyez votre terrain et que vous avez des branches à faire brûler (**feu de branches**), ou si vous faites un **feu de joie à ciel ouvert** et que le feu n'est pas dans un foyer extérieur, vous devez demander un **permis de brûlage** à votre municipalité. Le permis est **gratuit**. Si le feu est fait dans un poêle (foyer) extérieur, le permis n'est pas nécessaire.

RAPPEL :

À partir du 14 avril 2026, la collecte des matières compostables reprendra à toutes les semaines, le mardi. Assurez-vous DE PLACER VOTRE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE, comme pour toutes les autres collectes de bacs noirs et verts. Afin de faciliter la collecte des matières qui auraient pu geler à l'intérieur du bac brun en raison de la saison froide, assurez-vous de bien secouer votre bac pour bien détacher tous les éléments des parois avant de le placer en bordure de la rue.

BUDGET 2026



REVENUS

Taxes foncières générales.....	3 522 591,80 \$
Sous-total taxes générales	3 522 591,80 \$
Aqueduc (taxes).....	198 914,30 \$
Matières résiduelles et fosses (taxes).....	496 195,85 \$
Sous-total compensations.....	695 110,15 \$
Redevance - matières résiduelles.....	50 912,39 \$
Prise en charge du réseau local	98 219,00 \$
Transfert Gouvernement du Québec.....	399 604,17 \$
Sous-total subventions et transferts	548 735,56 \$
AUTRES REVENUS (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.).....	299 785,75 \$
TOTAL REVENUS.....	5 066 223,26 \$

DÉPENSES

Conseil et greffe (élections)	126 645,58 \$
Gestion financière et administrative.....	523 217,95 \$
Sous-total administration générale.....	649 863,53 \$
Police - Sûreté du Québec	345 060,00 \$
Sécurité incendie.....	486 451,00 \$
Sécurité civile et entente SPAA	43 340,22 \$
Sous-total sécurité publique	874 851,22 \$
Voirie municipale	552 119,58 \$
Enlèvement de la neige.....	380 000,00 \$
Éclairage publique	80 000,00 \$
Signalisation	10 000,00 \$
Transport collectif & adapté	26 312,00 \$
Sous-total transport et voirie.....	1 048 431,58 \$
Réseau d'eau potable et pluvial.....	180 528,44 \$
Matières résiduelles et fosses septiques	505 557,20 \$
Cours d'eau et environnement	19 645,00 \$
Sous-total hygiène du milieu.....	705 730,64 \$
Urbanisme et développement.....	192 246,20 \$
Quote-part évaluation foncière.....	100 801,00 \$
Loisirs et culture	1 105 188,92 \$
Emprunts et frais de financement	293 986,94 \$
Activités d'investissement	95 123,23 \$
TOTAL DÉPENSES & CONCILIATIONS	5 066 223,26 \$

Source : Me Katherine Beaudoin
Directrice générale & Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska
Téléphone : 819.357.9031
directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca



Saint-Christophe d'Arthabaska, le 23 janvier 2026 – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2026, le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska a adopté le budget 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

En effet, le taux de la taxe basée sur la valeur foncière restera à 0,6363 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'année 2026. Le budget total de l'année 2026 se chiffre à 5 066 223,26 \$, ce qui représente une augmentation d'à peine 0,69 % comparativement à l'année précédente.

Plusieurs tarifications liées aux matières résiduelles seront également gelées pour cette année. Dans les dernières années, la municipalité a mis en place un système de tarification des déchets basé sur le principe d'utilisateur/payeur. Ces changements ont eu des impacts positifs sur les performances liées à la gestion des matières résiduelles puisque les résidents de Saint-Christophe recyclent et compostent désormais davantage, ce qui diminue grandement les coûts et assure une stabilité de la tarification, malgré l'augmentation des coûts des collectes. De plus, puisque le nombre de kilogrammes de déchets éliminés par habitant est inférieur à la moyenne, la municipalité reçoit

un taux de subvention gouvernementale supérieur à la moyenne des municipalités admissibles.

Les projets prioritaires retenus par le conseil municipal pour l'année en cours sont la mise en place de nouvelles infrastructures dans le parc de la Famille, la réalisation d'une étude de faisabilité pour une piste cyclable et le reprofilage d'une noue drainante dans le 8^e Rang. Les enjeux de sécurité concernant la route provinciale 116 demeurent également une priorité pour le Maire Marc-Olivier Racette et l'ensemble des élus de la municipalité. Ce dossier sera donc au cœur des discussions du conseil municipal et des partenaires gouvernementaux pour la nouvelle année.

Pour le nouveau conseil en début de mandat, il est primordial de bien analyser et préparer les projets des prochaines années. Pour cette raison, aucun projet d'infrastructure d'envergure n'a été retenu en 2026, afin d'avoir la plus judicieuse des planifications. Cette décision a également permis au conseil de geler, de manière exceptionnelle, le taux de la taxe foncière et ainsi donner un répit financier aux contribuables.

Les propriétaires fonciers recevront leur compte de taxes en février 2026 et auront toujours la possibilité de l'acquitter en quatre versements.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027	ANNÉE 2028
CONSEIL MUNICIPAL ET ADMINISTRATION			
Remplacement des tablettes électroniques - Conseil sans papier	5 500,00 \$		
VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES			
Reprofilage de la noue près du barrage dans le 8 ^e Rang	50 000,00 \$	2 031 982,00 \$	
Réfection du 11 ^e Rang			1 000 000,00 \$
Réfection du boulevard Léon-Couture			
Acquisition des bacs pour les collectes de compost	39 623,23 \$		
PARCS MUNICIPAUX ET TRANSPORT ACTIF			
Préau sur la Patinoire du Parc Léon-Couture		500 000,00 \$	
Mise en valeur des parcs municipaux - Jimmy			75 000,00 \$
Étude de faisabilité pour une piste cyclable	100 000,00 \$		
Éclairage du Parc Entraide		30 000,00 \$	
Mise en valeur du Parc de la Famille	50 000,00 \$	100 000,00 \$	
TOTAL	245 123,23 \$	2 661 982,00 \$	1 075 000,00 \$
FINANCEMENT			
Activité d'investissement	95 123,23 \$		75 000,00 \$
Règlement d'emprunt		507 995,50 \$	
Fonds municipal pour fins de parcs	50 000,00 \$	130 000,00 \$	
Affectation de surplus	100 000,00 \$	170 000,00 \$	
Subvention TECQ			1 000 000,00 \$
Subvention PAVL - redressement (PIIRL)		1 523 986,50 \$	
Subvention FRR			
Subvention infrastructures de loisirs et de sports		330 000,00 \$	
TOTAL	245 123,23 \$	2 661 982,00 \$	1 075 000,00 \$



Marc-Olivier Racette
Maire



Johanne Therrien
Conseillère district 1



Denis Vaudreuil
Conseiller district 2



Sarah Bellavance
Conseillère district 3



René Boisvert
Conseiller district 4



Gabriel Élie
Conseiller district 5



Jason Whittemore
Conseiller district 6



Me Katherine Beaudoin
Directrice générale
et Greffière-trésorière